

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)



Prénom(s) :

Numéro
Inscription :

Né(e) le :

15.75 / 20

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Interne de colabel

Recrutement :

Epreuve : VEP

Spécialité :

Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Service Départemental d'Incendie
et de Secours

le 16 mai 2019

Note à l'attention de Monsieur le Directeur Départemental

Objet: engagement de la jeunesse au sein de la société, proposition
de plan d'actions dans le cadre d'un projet d'établissement du
SDIS

La jeunesse constitue une préoccupation constante des dirigeants. Le Président du Conseil d'Administration du SDIS va participer à un symposium européen intitulé : "Jeunesse 2030 pour quelle action publique". Dans ce cadre, la présente note a pour objet d'apporter des éléments relatifs à l'engagement de la jeunesse au sein de la société et de proposer un plan d'actions sur lesquelles le SDIS pourrait s'engager dans le cadre d'un projet d'établissement.

Cette note sera composée de trois parties :

- I) Constat et enjeu de l'engagement sociétal de la jeunesse
- II) Quel est l'intérêt du SDIS à mettre en place un projet d'établissement en lien avec ces enjeux
- III) Quel plan d'actions mettre en oeuvre pour décliner ce projet d'établissement

1. / 7.

I) Constats et enjeux de l'engagement sociétal de la jeunesse

A) Les principales caractéristiques de la jeunesse à prendre en considération

La notion de temporalité est la première à mentionner. En effet, d'une part, l'engagement en lui-même ne peut plus être considéré comme pérenne et à prendre en compte sur du long terme. D'autre part, le besoin d'immédiateté est un facteur important : associé au besoin d'efficacité, il implique le fait que les jeunes veulent constater à très court terme les effets de leurs actes.

Il existe également une exigence paradoxale, au sein de cette population, d'appartenance au groupe mais aussi de singularisation. Les jeunes ont également un besoin de mise en valeur qui correspond à cette période charnière de construction de la personnalité. Ces notions s'intègrent dans l'importance que revêt, à leurs yeux, la convivialité, qu'elle soit réelle ou virtuelle.

L'utilisation intensive des réseaux sociaux et des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication constitue également une caractéristique importante de la jeunesse. Il est important de noter que cette pratique peut avoir des effets négatifs sur les rapports sociaux et conduire à une réelle désocialisation de certains individus.

Les jeunes ont également un besoin accru d'autonomie et d'indépendance. Ils refusent bien souvent que leur conduite leur soit dictée, à plus forte raison quand ces consignes sont en désaccord avec leurs principes et leurs valeurs. Le besoin est souvent en contradiction avec ce que la société économique est en capacité de leur proposer : la précarisation des emplois ne leur permet généralement pas d'accéder à cette indépendance, au moins financièrement.

Il est également crucial de remarquer que la jeunesse se

caractérisée par une forte capacité d'engagement, de mobilisation, qu'elle soit individuelle mais le plus souvent collective. Cette mobilisation, très identifiable de manière virtuelle (43% des jeunes ont déjà signé une pétition ou défendu une cause sur internet) peut également se traduire par des actes réels, à l'image de la "marche des jeunes pour le climat".

B | Quels sont les enjeux de l'engagement et de la jeunesse au sein de la société

Il existe bien entendu des enjeux de démocratie. Il est indispensable de ne pas créer de fracture entre la jeunesse et la société, mais aussi ceux qui la dirige. La pratique de l'abstentionnisme chez les jeunes doit nécessairement interroger sur la compréhension et l'adhésion à l'acte de voter.

Les enjeux sociaux et économiques sont également à prendre en considération. La baisse de l'inclusion sociale et professionnelle, l'évolution du monde du travail sont des facteurs susceptibles d'augmenter et d'accroître la paupérisation de la jeunesse.

Il existe aussi des enjeux sociétaux. L'utilisation des réseaux sociaux peut induire le repli sur soi, l'individualisme qui sont en rupture avec le contrat social.

Ces différents enjeux sont bien entendu à mettre en perspective avec le "Pacte européen de la jeunesse" dont l'objectif est "d'améliorer l'instruction, la formation, la mobilité, l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des jeunes Européens".

II | Quel est l'intérêt du SDIS à mettre en place un projet d'établissement en lien avec ces enjeux

Il conviendrait de préciser que tout comme la société, l'avenir des SDIS passe par la jeunesse et nécessite donc une adaptation.

A) les faiblesses et les forces des SDIS en lien avec les caractéristiques de la jeunesse.

les faiblesses peuvent apparaître comme prépondérantes.

En effet, la rapidité et le besoin d'immédiateté sont en opposition avec la structure administrative mais aussi avec les exigences opérationnelles de formation.

Par ailleurs, l'individualisation des pratiques s'oppose avec la vie collective au sein des centres de secours mais aussi avec les principes d'action et la philosophie des sapeurs-pompiers qui met en avant la notion de groupe et non l'individu.

D'autre part, les désirs d'autonomie sont en totale contradiction avec la pyramide hiérarchique, qu'elle soit fonctionnelle ou opérationnelle.

En outre, l'utilisation abusive des réseaux sociaux peut parfois être en opposition avec les principes de l'action publique : la discrétion professionnelle, la neutralité, le devoir de réserve...

Néanmoins, les SDIS présentent des atouts majeurs.

La notion de collectif, certes présente des inconvénients, mais répond aussi aux aspirations de la jeunesse.

Par ailleurs, quelle activité plus que celle des sapeurs-pompiers peut faire face au besoin d'action, au pragmatisme et au souci d'efficacité immédiate.

les aspects en lien avec la convivialité et la pratique du sport sont également à même de répondre aux aspirations de la jeunesse. L'esprit d'entraide qui anime naturellement les sapeurs-pompiers doit séduire les jeunes.

Il ne faut pas non plus évoquer la sécurisation pécuniaire que peut représenter la perception d'indemnités.

B) Quels objectifs pour un projet d'établissement en lien avec la jeunesse

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)



Prénom(s) :

Numéro

Inscription :

Né(e) le :

15.75 / 20

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Interne de Colonel

Recrutement :

Epreuve : VEP

Spécialité :

Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le projet représenterait de multiples intérêts pour le SDIS.

Il serait en adéquation avec les mesures nationales et permettrait de favoriser la résilience de la population dans son ensemble. Par ailleurs, il serait ainsi à même de lutter contre la baisse du nombre de sapeurs-pompiers volontaires et permettrait de réduire la pression opérationnelle en augmentation.

Pour cela, le projet d'établissement doit avoir pour objectif de favoriser un recrutement diversifié des jeunes : il doit s'adresser aux femmes et aux hommes, aux jeunes de tous les milieux sociaux y compris les jeunes des "quartiers". Ce projet pourrait faciliter leur intégration au sein du SDIS mais aussi au sein de la société. Il conviendrait également d'adapter l'établissement aux caractéristiques de la jeunesse, sans qu'il ne perde son identité, ses valeurs, son efficacité.

III) Quel plan d'actions mettre en œuvre pour décliner ce projet d'établissement.

① Rapprocher l'établissement à sa mutation

Cet objectif peut être pris en charge par la gouvernance du SDIS, avec un engagement des élus, du PCASDIS, du directeur et de son adjoint au sein d'un comité de pilotage. Il constitue un organe central qui serait chargé d'évaluer, avec des indicateurs, le niveau de maturité de l'établissement. Pour cela, ce comité de pilotage peut mettre en place un plan de formation.

5.1.7.

et de sensibilisation à destination des chefs de groupement, des chefs de services et de centre - Il conviendrait d'associer les organisations syndicales et les représentants des sapeurs-pompiers volontaires à ce projet.

② Mettre en place une stratégie de communication visant à informer la population cible et les personnels en place.
Sous l'égide d'un groupe de travail constitué d'experts et dirigé par le directeur ou son adjoint, ces actions de communication devront permettre de favoriser le recrutement de la jeunesse au sein des centres de secours mais aussi favoriser leur intégration. En terme de phasage, la communication doit intervenir lorsque l'établissement aura déjà opéré sa mutation.

③ Mettre en adéquation les modalités de formation avec les besoins de la jeunesse.

Un groupe de travail, piloté par le chef du groupement "formation" et constitué de concepteurs et de formateurs doit permettre d'une part de réduire et faire évoluer les temps de formation sans compromettre l'efficacité opérationnelle et d'autre part générer les conditions d'un engagement précoce sur intervention, source de motivation.

④ Faire évoluer les pratiques managériales pour que la jeunesse trouve sa place.

Les jeunes ont besoin d'être associés à la prise de décision - Il est important que le commandement des centres intègre cette notion pour pérenniser les recrutements. A cet effet, un cycle de formation par un ou plusieurs sociologues serait à mettre en place -

⑥ Valoriser et reconnaître l'engagement de la jeunesse

Il serait intéressant de créer un statut hybride, au sein du SDIS, à mi-chemin entre les Jeunes Sapeurs-Pompiers et les SPV plus expérimentés de sorte de fédérer cette jeunesse. A cet effet, un groupe de travail associant les ressources humaines et le volontariat pourrait proposer des mesures en ce sens.

⑦ Développer et favoriser la pratique sportive

En lien avec l'Union Départementale, des solutions pour permettre aux sapeurs-pompiers une pratique au sein d'une association sportive plus accessible peuvent être trouvées. (participation financière à la cotisation, séances spécifiques...) D'autre part, un élargissement de l'offre présentée par l'Union peut également être prévue. Cela renforcera le sentiment d'appartenance.

Je me tiens à votre disposition pour tout besoin complémentaire.

Le chef de groupe et.

